

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

PTE
1-09

The masthead is framed by a decorative border with repeating circular motifs. At the top center is a cross with a crown on top, flanked by two figures. Below this, the text "LE MESSENGER" is written in a large, bold, serif font, with "DE" in smaller letters underneath. The central illustration depicts the Virgin Mary in a dark, hooded cloak, seated and holding the Christ Child on her lap. The child is looking towards the viewer. Below the illustration, the text "SAINTE ANN" is written in a large, stylized, gothic font, with "DE LA" in smaller letters underneath. At the bottom, the text "POINTE AU PERE" and "RIMOUSKI" is written in a bold, sans-serif font.

LE
MESSENGER
DE
SAINTE ANN
DE LA
POINTE AU PERE
RIMOUSKI

AVANTAGES.

Tous ceux qui s'abonnent au *Messenger de Sainte-Anne* ont part à deux messes par semaine, qui sont dites à leur intention. Il se dit, de plus, une messe par mois pour tous les défunts que les abonnés ont l'intention de recommander. Pour avoir part à ces avantages, il faut avoir payé l'abonnement d'avance.

LE MESSAGER DE SAINTE ANNE paraît à la fin de chaque mois, par livraison de 24 pages, in-8, formant à la fin de l'année un beau volume de plus de deux cents pages.

Prix d'abonnement : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis, 2 fr. 50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

L'abonnement part du 1er de chaque mois, et se paie d'avance.

A NOS ZÉLATEURS.

Une remise de 5 centins par numéro est accordée à toute personne qui distribue 10 exemplaires jusqu'à 50 exclusivement ; une remise de 10 centins par numéro est accordée à celle qui distribue 50 exemplaires jusqu'à 100 ; et une remise de 15 cts. par numéro est accordée à celle qui distribue 100 exemplaires et au-delà, pourvu que les exemplaires soient expédiés sous une seule enveloppe et à une seule adresse.

Toute demande d'abonnement et toute communication concernant la rédaction doivent être adressées au RÉV. M. R. P. SYLVAIN, Séminaire de Rimouski, comté de Rimouski, P. Q., Canada.

LE MESSAGER
DE
SAINTE ANNE

BULLETIN MENSUEL DU PÈLERINAGE DE

SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

PROPRIÉTAIRE..... M. l'abbé R. PH. SYLVAIN

SOMMAIRE.—La fête de sainte Anne, 41.—Chronique du pèlerinage, 42.—Nouvelles religieuses, 43.—Guérison de Mlle Marie-Louise Pirio, 43.—Saint-Augustin, 55.—Actions de grâces, 56.—Recommandations, 59.—Dons à Sainte Anne, 59.—Maison des pèlerins, 60.—Décès, 60.

LA FÊTE DE SAINTE ANNE.

Tous les ans la fête de sainte Anne nous fait jouir du spectacle le plus ravissant, c'est le triomphe de la foi ; c'est la manifestation enthousiaste de l'amour de tout un peuple envers sa puissante protectrice. Ce spectacle on ne se lasse pas de l'admirer ; toujours il nous remplit de joie et d'espérance.

Comme par le passé les pèlerins sont venus en grand nombre célébrer la fête de notre glorieuse patronne dans son sanctuaire de la Pointe-au-Père. Ils sont venus de près, de loin, ils sont venus de tous côtés.

Près de mille pèlerins se sont approchés des sacrements ce jour-là. Ils ont prié avec foi, avec confiance ils ont exposé à leur bonne mère leurs besoins spirituels et temporels ; et sainte Anne a répandu avec abondance sur eux ses plus précieuses bénédictions.

Sa Grandeur Mgr Langevin est venu dire la messe dans le sanctuaire privilégié de sainte Anne.

La grand'messe a été chantée par M. le chanoine Blanchet, curé de Ste Luce. M. l'abbé Sylvain, supérieur du Séminaire, a parlé aux pèlerins de la souffrance chrétienne et leur a présenté sainte Anne comme un modèle à imiter dans la manière de souffrir.

La vénération de la relique de sainte Anne a terminé la cérémonie du matin.

A quatre heures ont eu lieu les vêpres solennelles suivies du salut du Très Saint Sacrement.

On voudra bien nous pardonner encore une fois le retard apporté à la publication de ce numéro.

CHRONIQUE DU PÈLERINAGE.

Tous les jours depuis le mois de juillet, sainte Anne voit à ses pieds de nombreux pèlerins. A part les groupes isolés, sept paroisses sont venues en pèlerinage sous la conduite de leurs curés.

Le 10 juillet St. Donat et St. Gabriel, le 16 St-Joseph de Lepage, le 17 Rimouski, le 21 St-Valérien, le 24 St-Anaclet, le 25 Ste-Blandine, le 28 Ste-Cécile du Bic.

Les pèlerins se sont fait remarquer par leur foi et leur piété. Peut-on ne pas bien prier dans ce sanctuaire où

sainte Anne se montre si bonne et si puissante ? Aussi que de causes désespérées ont une heureuse issue, que de grâces difficiles sont obtenues, que de faveurs précieuses récompensent de grands sacrifices, de ferventes prières qui montent depuis longtemps vers le trône de notre sainte patronne !

NOUVELLES RELIGIEUSES.

— Dans la première quinzaine de juillet le R. P. Pichon, S. J., de Montréal, a prêché la retraite des Sœurs de la Charité de Rimouski.

— Un bazar tenu à la station de Ste Flavie au bénéfice de l'église, a produit la jolie somme de mille piastres.

— Sa Grandeur Mgr Blais, coadjuteur de Mgr l'Evêque de Rimouski, est de retour de la visite pastorale.

— Le nombre des confirmés de la dernière visite pastorale est de 3,242.

— La retraite annuelle des curés du diocèse commencera le 22 d'août et se terminera le 28. Elle sera prêchée par le R. P. Pichon, S. J.

Guérison de Mlle Marie-Louise Pirió

Monseigneur l'évêque de Vannes a bien voulu nous communiquer la touchante relation que voici :

“ Petit-Séminaire de Sainte-Anne, le 27 mai 1890.

“ Le 9 mai, vers cinq heures du soir, en administrant le sacrement de confirmation à douze petites filles,

dans le chœur des religieuses, à la Trinité-Porhoët j'aperçus une jeune fille assise ou plutôt couchée sur un fauteuil, en face de moi. — J'appris ensuite que, paralysée depuis six mois des membres inférieurs, atteinte dans la moëlle épinière et déclarée incurable, elle avait obtenu d'être transportée à cette chapelle, pour y recevoir la bénédiction de son évêque ; qu'elle avait beaucoup souffert dans le trajet, et que même elle s'était à peu près évanouie dans les bras des personnes qui la descendirent de voiture.

“ La cérémonie terminée, je m'approchai d'elle, en présence des religieuses, des élèves et des prêtres qui m'accompagnaient. — “ Vous êtes très souffrante, lui dis-je ma chère enfant ? ” — “ Oui, Monseigneur, répondit-elle. ” — Sœur Saint-Vincent, qui avait donné ses soins à la malade, me renseigna *tout bas* sur l'état de cette pauvre infirme, résignée, comme les siens, à la volonté de Dieu, mais qui avait demandé sa guérison par de ferventes prières. — Elle ne me dit pas que, après une neuvaine à Notre-Dame de Lourdes, on en avait commencé une autre, le 1er mai, au P.^g de la Colombière. — “ Acceptez, ajoutai-je, cette médaille de sainte Anne ; portez-la dévotement : mettez votre confiance en Dieu. S'il vous accorde votre guérison, vous viendrez, n'est-ce pas, faire un pèlerinage de reconnaissance à Sainte-Anne d'Auray ? ” Ce qu'elle promit du grand cœur, en souriant et en levant les yeux au ciel... Je lui donnai ma bénédiction. Le fauteuil sur lequel on l'avait placée fut poussé et disparut par une porte latérale, qui donnait sur la cour, Je ne croyais plus revoir cette jeune fille, dont je demandai ensuite le nom et la condition sociale. J'appris qu'elle s'appelait Marie-Louise Pirio ; qu'elle était âgée de 19 ans ;

que sa mère, veuve, pleine de foi et de charité, avait un fils, élève au Petit-Séminaire de Ploërmel ; que ce qu'elle gagnait dans le commerce était consacré à l'éducation de ses enfants et aux bonnes œuvres ; qu'elle avait fait dire beaucoup de messes pour solliciter la guérison de sa fille...

“ Une demi-heure plus tard, je causais avec la supérieure et une autre religieuse ; nous entendîmes du bruit au dehors : on frappa vivement à la porte de la salle, qui fut aussitôt ouverte. Quelle ne fut pas ma surprise, en apercevant la jeune infirme venir à moi, entourée des religieuses, des pensionnaires et de ses cousines, évanouies, les unes et les autres, jusqu'aux larmes ! Marie-Françoise était calme et souriante. — “ C'est vous, lui dis-je, chère enfant ? ” — “ Oui, et je marche... ” — “ Remerciez Dieu de la grâce qu'il vous a faite. Il ne faut pas vous fatiguer. Envoyez chercher la voiture qui vous a conduite ici... ” — “ Oh ! non pas de voiture. Je puis m'en aller en marchant. D'ailleurs, la voiture m'a trop fait souffrir... Je vais bien m'en aller. ”

“ On entra à la chapelle, où furent chantés l'*Ave maris Stella* et quelques couplets d'un cantique à la très sainte Vierge. Pourquoi ne l'avouerais-je pas ? par excès de prudence, j'insistai pour que l'heureuse jeune fille fût emmenée et qu'elle se reposât. Comme il fallait descendre quelques marches pour sortir du chœur, je lui dis de s'appuyer sur mon bras... Elle obéit.

“ Sa bonne mère, prévenue de ce qui se passait, arriva tout en larmes, sur les entrefaites. Ce fut une scène d'attendrissement bien naturel... Inutile de la décrire. Je me permis encore d'intervenir pour mettre fin à ces émotions ; tout en les partageant, je redoutais de fâcheuses

conséquences pour la santé de celle qui nous les avait occasionnées. J'invitai l'assistance à s'agenouiller et à réciter avec moi un *Ave Maria*. Marie-Louise, les regards fixés sur la statue de Notre-Dame de Lourdes, pria tout bas ; du moins, je n'entendis pas sa voix... Je m'éloignai, après l'avoir bénie.

“ Vers 8 heures, M. le curé de la Trinité me conduisit à la demeure de Marie-Louise. Sa mère et quelques personnes prenaient leur repas. du soir. Nous demandâmes des nouvelles. Il nous fut répondu : “ Marie-Louise va bien ; elle est allée se coucher, comme on le lui avait dit. Elle est montée seule et s'est deshabillée, sans avoir besoin de secours. Nous fîmes conduits dans sa chambre. Elle était, en effet, au lit. Ses deux fidèles cousines ne l'avaient pas quittée : “ Je n'ai jamais été mieux portante, dit-elle ” — “ Viendrez-vous à la messe que je dirai demain, à sept heures, pour remercier Dieu de la faveur qu'il vous a faite ? ” — “ Je l'espère bien ! ” Une nouvelle bénédiction fut donnée et reçue avec joie...

“ Il me tardait d'arriver au lendemain de cette journée de grâces et de bénédictions extraordinaires. Je le confesse humblement mon cœur était partagé entre la crainte et l'espérance.

“ A la messe annoncée la veille au soir, les cousines de Marie-Louise s'approchèrent de la Sainte Table. Elle ne les y suivit point... Le doute fut bien près d'envahir mon âme... L'action de grâce achevée, non sans une préoccupation que j'aurais tort de dissimuler, je me dirigeai vers les deux personnes qui pouvaient dissiper mes appréhensions. A cette question : “ Et votre cousine ? ” il fut répondu : “ Me voici ! ” Je vis aussitôt se lever celle dont le sort me préoccupait si vivement. Après l'avoir bénie, je sortis, content et rendant gloire à Dieu.

“ Rentré à la cure, j'écrivis quelques lignes à Marie-Louise, pour l'exhorter à louer Dieu et pour lui demander de me faire connaître dans un mois l'état de sa santé. Elle me réservait aimablement une dernière surprise : une heure et demie plus tard, au moment de mon départ pour la paroisse voisine, elle apparut avec ses cousines auprès de ma voiture, ayant, me dit-elle, à cœur de me dire merci et au revoir. Elle voulait aussi une bénédiction qui ne lui fut point refusée.

“ Deux jours après, à Josselin, le médecin qui avait donné ses soins à Marie-Louise Pirio, déclara loyalement qu'il considérait cette guérison subite comme miraculeuse.

“ Le 12, je recevais de M. le curé de la Trinité une lettre dans laquelle il était dit que Marie-Louise avait communie à la messe matine, qu'elle était retournée sans fatigue à la grand'messe, qu'elle se promenait, en attendant les vêpres, après avoir fait visite à son pasteur, à qui elle avait tenu ce langage, avec la plus édifiante simplicité : “ Je ne suis pas étonnée de ce qui arrive ; je n'aurais pas eu de déception, s'il en avait été autrement.”

“ Le 24, M. le Curé m'annonçait qu'il avait porté à la famille Pirio un écrit qu'il avait reçu de moi, que Marie-Louise l'avait lu avec une humble satisfaction et avait demandé à le copier, qu'elle se proposait de visiter, la semaine suivante, ses parents de Josselin, qu'elle se portait à ravir, était heureuse mais confuse des bienfaits de Dieu et des attentions de tous.

“ Voici les derniers renseignements qui me sont parvenus ce matin, dix-neuf jours après l'événement : “ ... Le lundi de la Pentecôte, j'ai eu la bonne fortune de rencontrer à Josselin Mademoiselle Marie-Louise Pirio et

de m'entretenir un instant avec elle dans le salon de la cure, en présence de M. le Cure-archiprêtre de Ploërmel et de M. le Curé de Josselin. La station verticale ne la fatigue pas ; elle marche sans peine. La figure ne porte pas la trace de longues et cruelles souffrances. Elle se dit et paraît parfaitement guérie. Dans ses réponses et son attitude, j'ai retrouvé le calme et la simplicité qui vous avaient frappé au premier jour..."

“ † JEAN-MARIE, évêque de Vannes. ”

“ A la date du 3 juin, M. le Curé de la Trinité-Porhoët m'annonce que Marie-Louise, sa mère et ses cousines ont lu la relation qui précède, qu'elles l'ont communiquée à sœur Saint-Vincent, et que toutes en ont reconnu l'exactitude.

“ Dans la même lettre, il est dit que Marie-Louise était partie à pied pour Coëtlogon, distant de 6 kilomètres de la Trinité-Porhoët.

“ † JEAN-MARIE, év. de Vannes. ”

*Rapport adressé à Monseigneur l'évêque de Vannes,
par Mlle Marie-Louise Pirio.*

Dès le commencement de l'année 1839, je me trouvais dans un état de souffrance et de faiblesse qui s'est aggravé surtout au mois de juillet. Avec de grands soins j'ai pu me soutenir jusqu'à l'hiver. Le 2 décembre, j'ai fait ma dernière sortie. Cependant le 6 décembre, après beaucoup d'instances, j'obtins de ma mère la permission d'aller à l'église, seulement quelques instants : je désirais communier. Deux jours après, j'étais tout à fait alitée. Le médecin, qui fut appelé aussitôt, déclara que j'étais perdue. Ma famille, tout en larmes, me voua à Notre-

Dame de Lourdes. On m'engagea à le faire aussi, et on promit un pèlerinage si j'obtenais ma guérison. Je fus plusieurs jours très mal, pendant lesquels on jugea prudent de me donner le saint Viatique.

Je restai au lit plusieurs semaines, puis le mieux se fit sentir. Lorsque je voulus me lever, les jambes me refusaient tout service, ce qu'on attribua à la faiblesse. Je repris des forces et on me commanda de faire tous les jours quelques pas. J'obéis, pour faire plaisir à ma famille et à cause du grand désir que j'avais de reprendre à marcher. Je m'essayai même jusqu'à l'église, aidée de ma cousine : une première fois pendant l'Adoration qui précède la sainte Quarantaine, et une seconde fois pendant le triduum avant la fête de Saint Joseph. Cette dernière sortie se fit plus péniblement, je fus obligée de me reposer en route plusieurs fois.

La religieuse qui me donnait ses soins, voyant mon état s'aggraver, conseilla à ma mère de rappeler le médecin.

Il vint le 31 mars 1890. Il déclara la carie de la colonne vertébrale et dit à la Sœur que j'avais la maladie de Pott, affection de la moëlle épinière ; par suite mes jambes étaient paralysées. Jusque-là, à part l'ennui de ma réclusion et de mon impuissance à tout faire, je ne m'affligeais pas trop de mon état ; mais, voyant toute la douleur de ma pauvre mère, je me décidai alors à demander au ciel ma guérison, ce à quoi je m'étais toujours refusée. Je m'adressai à Notre-Dame de Lourdes, lui demandant de m'obtenir la grâce de faire et de vouloir la volonté de Dieu, craignant qu'au moment où j'avais été si malade, on n'eût forcé le bon Dieu à me guérir.

La maladie faisait des progrès : les personnes qui m'entouraient s'apercevaient tous les jours du changement,

et moi-même je me sentais décliner. Bientôt la maladie, remontant toujours, gagna les bras : je ne portais à mes lèvres que difficilement, et j'étais oppressée au moindre mouvement. Cependant j'espérais être guérie à Lourdes ; je comptais beaucoup aussi sur un grand mieux pendant le mois de Marie.

On parlait tout autour de moi des fêtes de la Confirmation. Je regrettais un peu de ne pouvoir y assister. Un jour, la Supérieure des Religieuses me fit dire que si j'avais le désir de voir la Confirmation, on pourrait obtenir la permission de me faire entrer chez elles. Cette proposition me fit plaisir, d'autant plus que j'en avais eu la pensée à l'avance, mais je l'avais chassée comme irréalisable.

Le 25 avril, je reçus la visite de M. Rémy, de Floërmel ; il me parla beaucoup de la guérison de son fils, qu'on attribuait à l'intercession du Père de la Colombière ; il me conseilla de faire une neuvaine et m'offrit de m'envoyer la prière et les reliques qui avaient servi pour son fils. J'acceptai, mais sans empressement, n'attendant ma guérison que de la sainte Vierge : nous commençâmes en effet, ma cousine et moi, dès le soir, une neuvaine à Notre-Dame de Lourdes.

C'était la veille du mois de mai ; la sœur Saint-Vincent me parla encore de la Confirmation et de ma visite à la Communauté, que je désirais si vivement, parce que, lui disais-je : " Si je pouvais aller aux pieds de Notre-Dame-de-Lourdes, je crois que je serais mieux, et en y allant ce jour-là j'aurais la bénédiction de Monseigneur. " Mais, me sentant encore plus faible, je lui dis que je n'osais plus espérer cette consolation, car le trajet était bien long, et que, dans neuf jours, je serais encore

plus malade ; mais que je me remettais entre les mains de la sainte Vierge, que je ne m'occuperais plus de rien et qu'elle saurait arranger tout. Je priai plusieurs fois dans la matinée à cette intention. A midi, je reçois de Ploërmel les reliques et la prière promises. Au grand étonnement de ma cousine, à qui j'avais dit mes impressions à ce sujet, me voilà complètement changée à l'égard du Père de la Colombière. Je répétais à ma famille qu'il fallait beaucoup espérer de la neuvaine que nous allions commencer, que moi-même j'avais confiance ; je la croyais inspirée par Marie puisque je m'étais abandonnée entre ses mains, et qu'elle commençait avec son mois. J'ajoutai : " Elle finit le jour même de la Confirmation ; si je puis aller à la communauté, je crois que je le devrai à cette neuvaine. "

Le soir, à six heures, nous commençons la neuvaine. Une demi-heure après, j'avais une crise très forte, qui me dura environ deux heures. Maman en était affligée, mais ma cousine et moi nous eûmes la pensée que c'était une preuve de ma guérison prochaine, et notre confiance s'en accrut. Rien d'extraordinaire ne se produisit pendant les neuf jours suivants, seulement la faiblesse s'augmentait tous les jours d'une manière sensible, ce qui me faisait appréhender le voyage, mais ne changeait pas mon dessein.

Enfin le 9 mai arriva. Vers onze heures, un de mes cousins vint avec sa voiture pour me conduire au couvent. Ma grand'mère et ma mère m'embrassèrent en pleurant, j'essayai de les consoler en leur disant que je marcherais seule le soir. Mon fauteuil fut placé dans la voiture et on m'y porta bien doucement. A peine en voiture, une crise semblable à la première me reprit, et lorsque j'arrivai à la communauté, j'étais encore plus mal : les religieuses me

croyaient agonisante. La crise se calma peu à peu et, vers une heure, je pus prendre quelque nourriture ; mais je ne pouvais porter à mes lèvres ; on fut obligé de me donner à manger. Une heure après, me sentant mieux, je me fis rouler aux pieds de Notre-Dame de Lourdes ; j'y demeurai jusqu'à quatre heures. Pendant ce temps, je suppliais notre Bonne Mère d'avoir pitié de moi et de soulager le cœur affligé de ma chère maman ; je m'efforçais aussi de faire des actes de résignation à la volonté de Dieu et je fis au Cœur de Jésus le sacrifice de ma vie et de ma santé. Mais, malgré cela, j'avais, paraît-il, toujours espoir, car peu après ma cousine s'approchant de moi et me demandant si je ne pouvais encore marcher, je lui répondis : " Bientôt."

A cinq heures, avait lieu la Confirmation ; on me plaça, pour y assister, dans le fond de la chapelle, au pied de l'autel du Sacré-Cœur. J'étais bien heureuse de voir cette belle cérémonie et surtout de recevoir la bénédiction du Saint-Sacrement.

On devait recevoir Monseigneur aussitôt après dans une salle près du chœur : on m'y transporta. Lorsque Monseigneur eut béni les religieuses et les pensionnaires, il s'approcha de moi. Il me fit avec bonté plusieurs questions au sujet de ma maladie, m'engagea, en me donnant une médaille, à promettre un pèlerinage à Sainte-Anne d'Auray si je guérissais, et il me bénit. On me sortit sous le cloître en attendant la voiture qui devait m'emmener. Il était six heures et demie ; toutes les religieuses, moins la Mère supérieure et la Mère assistante, qui conféraient avec Monseigneur, étaient autour de moi. Quelques-unes cherchaient un moyen moins fatigant pour me transporter, lorsque sœur Marie-Louise me pria d'essayer à marcher.

Je répondis qu'à quatre heures j'avais voulu essayer, mais que je ne pouvais me soutenir, que cependant, si cela lui faisait plaisir, moi aussi je le voulais bien. Toutes les Sœurs se récrièrent, ayant peur que je ne fusse trop fatiguée. Je fus obligée d'insister et elles cédèrent. A trois elles me levèrent, et à peine debout, je sentis mes pieds se raffermir et fis trois pas sans oppression, au bout desquels on voulait me faire asseoir. Je refusai, disant que cette fois je me sentais marcher, que je désirais aller seule aux pieds de Notre-Dame de Lourdes.

J'avais fait deux pas dans la chapelle, on me rappela vers Monseigneur qui sortait de la salle et voulait savoir ce qui se passait. Sa Grandeur me demanda si j'étais fatiguée, je répondis que j'étais guérie. Elle me conseilla de m'en retourner en voiture ; je dis que je me sentais la force de m'en aller seule, et que je le préférais. Après une nouvelle bénédiction, je rentrai dans la chapelle, de plus en plus forte. Devant le Tabernacle je fis la gémulation, aux yeux étonnés de toutes les Religieuses. J'aperçus une chaise près de la grille, je la pris et la portai au pied de l'autel de la sainte Vierge, où j'entonnai l'*Ave Maris Stella*, que je chantai en entier sans la moindre fatigue.

Monseigneur passait à ce moment ; je me rangeai pour lui faire place. Il me recommanda encore de ne pas me fatiguer, me dit qu'il aurait pour moi une large intention au saint Sacrifice qu'il offrirait le lendemain et me demanda de lui envoyer de mes nouvelles avant son départ. Je sortis du chœur par la sacristie où maman, avertie de ce qui se passait, arrivait tout en larmes. Que j'étais heureuse pour elle ! elle ne l'était pas moins pour moi . . .

Après avoir prié quelques instants, on parla de rentrer à la maison, où ma bonne grand'mère était bien inquiète. Je revins seule au milieu de ma famille tout émue, de quelques religieuses et de plusieurs pensionnaires. Je rencontrai en route la voiture ; je n'en avais plus besoin : j'étais guérie. Le lendemain j'assistai à la messe de Monseigneur et me rendis à son départ pour lui témoigner ma reconnaissance et recevoir une dernière bénédiction. Depuis cet événement, je suis très bien : je puis dire que je n'ai jamais été mieux portante.

Après avoir reçu le rapport qui précède, Monseigneur a écrit la lettre suivante à Mlle Pirio :

Vannes, le 6 juin 1890.

“ MA CHÈRE ENFANT.

“ Bénissons Dieu de votre guérison. Il faut y voir une preuve éclatante de sa puissance et de sa bonté. Votre foi (sans parler de celle de votre bonne mère et de tous vos proches) *vous a sauvée*. Puisse votre piété filiale envers la Très-Sainte Vierge et sainte Anne s'accroître, s'il est possible, de jour en jour !

“ Votre confiance dans l'intercession du P. de la Colombière vous a sans doute aussi *porté bonheur*.

“ Ce dont je puis témoigner avec connaissance de cause, c'est que vous avez été délivrée de votre infirmité, subitement, environ une demi-heure après avoir reçu de mes mains une médaille de sainte Anne et m'avoir promis de faire un pèlerinage à son sanctuaire près Auray, si vous obteniez votre guérison.

“ Puisque vous me laissez libre d'en fixer la date, je vous propose le jeudi 12 de ce mois...”

“ † JEAN-MARIE, év. de Vannes.”

(*Annales de Sainte-Anne d'Auray.*)

Saint Augustin, évêque, docteur de l'Eglise.

28 Août.

Saint Augustin, ce parfait modèle des vrais pénitents, cette brillante lumière de l'Eglise, naquit à Thagaste, le 13 novembre 354, de parents peu riches, mais de condition honnête. Dès sa jeunesse, il donna les plus belles espérances ; mais bientôt emporté par la fougue de ses passions, malgré les avis et les larmes de Monique, sa pieuse mère, il tomba dans les égarements les plus déplorables, et de là dans les erreurs du manichéisme. L'ambition le conduisit à Milan, où il professa la rhétorique ; le plaisir qu'il prenait à entendre Saint Ambroise fut l'attrait dont Dieu se servit pour le ramener à la vérité ; mais il restait des liens plus forts à briser, ceux de ses passions. Enfin la divine miséricorde fit d'Augustin une de ses plus belles conquêtes. Comme il était un jour assis à l'écart dans un jardin, et plus violemment agité que jamais, il entendit une voix qui lui dit : *Prenez et lisez*. Il ouvrit le livre qu'il avait près de lui, c'étaient les Eptres de saint Paul. Il lut, et à l'instant il se sentit tout changé. Il demanda et reçut bientôt le baptême, et retourna dans sa patrie, ne songeant qu'à faire pénitence. Mais Valère, évêque d'Hippone, le contraignit par force à recevoir la prêtrise, et le chargea même du soin d'annoncer la parole de Dieu. Ce fut vers ce temps-là qu'il institua un ordre de religieux qui unissent la vie commune à la vie apostolique. Valère, touché de sa piété, voulut qu'il l'aida dans sa charge épiscopale. Après sa mort, Augustin fut élu pour lui succéder. Il répandit le plus grand éclat de sainteté et de doctrine, et laissa à sa mort, qui arriva en 430, un nom et des écrits qui seront à jamais la consola-

tion des pécheurs, la terreur des hérétiques et la gloire de l'Eglise.

Pratique. Soyez docile aux mouvements de la grâce.

ACTIONS DE GRACES *

AMQUI : Guérison obtenue après plusieurs neuvaines à sainte Anne *M. J. Jean*. Par l'intercession de sainte Anne j'ai obtenu la guérison d'un-mal d'oreilles *Mde J. B. Beauhieu*. Plusieurs faveurs obtenues. *Une paroissienne d'Amqui*. — WEST-RUTLAND, VT. Faveurs obtenues. *Un abonné*. — CARLETON : Mille remerciements à sainte Anne pour le succès de deux examens et pour plusieurs autres faveurs dues à son intercession. *Une abonnée*. — BIC : Je m'acquitte aujourd'hui d'une promesse faite à sainte Anne en faisant inscrire dans le *Messenger* la guérison qu'elle m'a obtenue.

Il y a deux ans, j'étais menacée de consommation, déjà je voyais la mort s'avancer à grands pas, lorsque je m'adressai avec confiance à notre grande thaumaturge. Je lui fis plusieurs promesses, entre autres celle de faire publier ma guérison dans le *Messenger*, si elle me l'obtenait. Depuis cette époque les symptômes de la maladie ont disparu peu à peu, et aujourd'hui je me trouve parfaitement bien. Mille actions de grâces à sainte Anne pour cette faveur et pour deux autres que je dois à sa bonté. *M. E. L.* — TAUNTON : J'ai été guérie ainsi que tous mes enfants par l'intercession de sainte Anne. *Une*

* Conformément au décret d'Urbain VIII nous soumettons au jugement de la Sainte Eglise tous les faits que nous relatons dans le *Messenger*.

abonnée. Que notre sainte patronne soit mille fois bénie de la faveur qu'elle m'a obtenue. *Mme Eugène Marcotte*
— CASCAPEDIAC : Deux faveurs obtenues. *Une abonnée*
STE LUCE. Attaque de rhumatisme inflammatoire guérie après une neuvaine à sainte Anne. Amour et reconnaissance à cette puissante et douce patronne. *Amanda Dechamplain.*

VANBUREN. Par l'intercession de sainte Anne j'ai obtenu la prompte guérison d'une blessure que je m'étais faite à la jambe. *Olivier Thibault.*—ST-ROCH DE QUÉBEC : En février dernier mon petit garçon s'est ébouillanté une jambe et un pied. Les remèdes employés pour guérir cette brûlure n'ont procuré aucun soulagement. Au bout de huit jours l'enfant était très souffrant et la plaie était affreuse à voir. L'enfant devait nécessairement rester infirme. Dans cette triste perspective, nous nous adressons à sainte Anne, nous mettons notre petit malade sous sa protection, nous promettons de le conduire à son sanctuaire et de faire publier sa guérison, si elle nous est accordée. Quelques heures s'étaient à peine écoulées que l'enfant éprouvait déjà un grand soulagement. Aujourd'hui il est parfaitement guéri. Mille actions de grâces soient rendues à la bonne sainte Anne ! *L. G. Belzile.*—STE-ADÉLAÏDE DE PABOS : Mille fois merci à la bonne sainte Anne qui a exaucé mes humbles prières en m'obtenant la guérison d'un violent mal de gorge et en préservant mon frère d'une grave maladie. *Adèle Laplante.* Actions de grâces pour la guérison d'un mal de reins qui me faisait beaucoup souffrir. *Mme B. J. Leblanc.* Ma fille a été guérie d'une maladie qui me causait beaucoup d'inquiétude. *Mme George Côté.*—CAP CHAT : Deux personnes de cette paroisse reconnaissent devoir leur guérison à la bonne sainte Anne.

ST. MATHIEU : Grâce extraordinaire obtenu. *L. Chs. H. T. ptre.*—ST. GABRIEL : Mon enfant gravement malade été a guéri par l'intercession de sainte Anne. *Ernest Valcourt.*—TROIS-PISTOLES. Guérison abtenue. *Mme Berjamin Bélanger.* — Reconnaissance à sainte Anne qui m'a sauvé la vie dans un accident qui m'a mis à un cheveu de la mort. J'ai été rendu à la santé après avoir été plusieurs heures sans connaissance. Gloire et honneur à cette grande sainte. *Un abonné.*—ST. DONAT : Faveur obtenue. *Elzéar Demers.* — ST. ARSÈNE : Au mois de mars de l'année dernière, je fus atteint d'une maladie nerveuse ; cette maladie faisait des progrès si rapides que je crus devoir appeler le prêtre et médecin. J'étais au lit, et c'est avec une grande difficulté que je pus me confesser. Un peu plus tard je pris du mieux, mais une rechute me rendit de nouveau malade. Alors je fis vœu et je fis célébrer quelques messes en l'honneur de la bonne sainte Anne, depuis ce temps j'éprouve un mieux sensible grâce à notre sainte patronne. J'espère que cette bonne mère va me préserver d'une nouvelle rechute. *E. Chénard.* — NEWPORT : Un enfant dangereusement malade et un autre en danger de perdre la vue ont été guéris le premier par l'intercession de sainte Anne le second par l'usage de l'eau de la fontaine de la prison de saint Pierre à Rome. *Mme A. Bertrand.* — ST. JEAN DE DIEU : Guérisons et plusieurs autres faveurs dues à la puissante intercession de la bienheureuse mère de Marie *E. R. et V. G.*

Plusieurs autres guérisons et faveurs obtenues seront publiées dans le numéro du mois d'août. — Nous prions les abonnés qui ne reçoivent pas le *Messenger* régulièrement de vouloir bien nous avertir afin que nous fassions cesser cette irrégularité.

RECOMMANDATIONS.

N. S. P. le Pape Léon XIII, le triomphe de l'Eglise, le clergé catholique, Mgr l'Evêque de Rimouski, les œuvres de son diocèse, Mgr Bossé et ses œuvres, 1 famille désunie, 19 malades, 3 affaires importantes, 7 conversions, 8 vocations, 35 intentions particulières, 3 familles affligées, 29 familles demandant la grâce d'une bonne mort, 2 mères de famille et leurs enfants, 7 mères de famille demandent la santé, 11 familles aux Etats-Unis, 6 jeunes gens et 8 jeunes filles aux Etats-Unis, 4 jeunes gens en voyage qui n'ont pas donné de leurs nouvelles depuis longtemps, 1 femme malade depuis 7 ans, 1 jeune fille aveugle, 2 sourds-muets, 4 paralytiques, 1 jeune homme malade depuis 4 ans, 1 mal d'yeux, 1 institutrice et ses élèves, la conservation d'une place importante, 2 familles absentes, 1 jeune homme demande le succès de ses études, 2 curés avec leurs paroissiens et leurs œuvres paroissiales, 10 défunts, les bienfaiteurs et les bienfaitrices de l'Œuvre du pèlerinage, les zélateurs et les zélatrices du *Messenger*, toutes les intentions déjà recommandées et qui n'ont pas encore été exaucées.

DONS A SAINTE-ANNE

M. Edouard Hudon, St-Octave de Métis.....	\$25.00
Dlle Joséphine Dion, Fall-River.....	1.00
Mme J. Gagnon, Nashua.....	50
M. X. Langlois, St-Ulric.....	25
Mme Lavoie, Ste-Anne.....	25
Dlle Marie Lavoie, Rimouski	25
Mme P. Lavoie, Ste-Anne.....	25

M. Augustin Robichaud, Assomption.....	50
M. Pître Deslauriers, Ste-Anne.....	3.00
Mlle O. Caron, St-Ulric.....	25
Deux pèlerins du Bic	1.71
M. Auguste Harvey, St-Moïse.....	1.00
Mme Lacroix, Dayton, Minn.....	2.00
Une abonnée.....	20
M. Jos. Paradis, Bic.....	2.00
Dlles Cécile et Elmire Caron, Fall-River.....	5.00
M. Jos. Therriault, St-Gabriel.....	1.00
Anonyme.....	25
Mme Jos. Boulet, Ste-Anne.....	25
M. Jos. Therriault.....	2.00
Dlles C., E. et U. Bélanger, St-Mathieu.....	3.00
Mme Sylvain Fournier, Dayton, Minn.....	15
M. J. B. Gagné, L'Assomption	42
M. Adjutor Langlois, Ste-Luce....	25
Anonyme.....	25
Mme Jos. Beaubien, Cap Chat	3.50
Mme Théodorat Lepage, St-Ulric.....	1.00

MAISON DES PÈLERINS

Mme E. Côté, Ste-Luce.....	\$ 0.15
Mme L. Côté, "	1.00
Rév. M. U. St-Laurent, Rimouski.....	1.00
M. Samuel Relzile, Trois-Pistoles	0.55

DÉCÈS.

Monsieur l'abbé Hermas Landry, curé de Holyoke, décédé le 5 juillet courant, appartenait à la société d'une messe ainsi que le rév. M. Léopold Jacques Julien Boutard, ancien curé dans ce diocèse, décédé au Séminaire de Québec, le 30 juillet dernier.

Nous recommandons aux prières de nos abonnés Monsieur Noé Antoine Auguste Langevin, frère de Mgr l'évêque, décédé à Rimouski le 21 juillet à l'âge de cinquante et un ans.

~~~~~

Permis d'imprimer,

✠ JEAN, Ev. de St-G. Rimouski.

## AVIS

AUX PÉLERINS DE STE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE.

*Chemin de fer Intercolonial du Canada*

Ligne directe entre l'Ouest et tous les Points sur le bas du St Laurent et la Baie des Chaleurs, Province de Québec, aussi le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, l'Île du Prince-Edouard, du Cap Breton de Terre-Neuve et de St Pierre.

Voie de la malle Canadienne et Européenne et des passagers.—Les passagers pour la Grande-Bretagne ou le continent, laissant Montréal le jeudi matin rejoindront le steamer de la malle le même soir à Rimouski.

Les expéditeurs remarqueront les facilités supérieures qui leur sont offertes pour le transport de toutes les marchandises pour les Provinces de l'Est et les grains pour les marchés Européens.

Toutes les places d'eau les plus populaires et les amusements de la pêche du Canada se trouvent sur cette ligne.

Des chars buffet nouveaux et élégants sont sur tous les trains express entre Montréal, Halifax et St Jean N.-B.

On peut avoir des billets et tous les renseignements au sujet de cette voie soit pour le fret ou les taux des passagers en s'adressant aux agents des villes et des stations.

Le sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père, à environ deux milles de la station de St Anaclet et de la Pointe-au-Père, est un lieu de pèlerinage important. Il y a des taux spéciaux et des arrangements faits pour les pèlerinages organisés.

Bureau du chemin de fer }  
Moncton, N.-B. }  
Juillet 20 1887. }

D. POTTINGER.  
Surintendant-  
en-chef

### ARRANGEMENT POUR LA SAISON D'ÉTÉ 1890.

Les trains de ce chemin partiront de la station de St Anaclet et Pointe-au-Père (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis et stations intermédiaires—Accom. : 13.15.

Express : 12.27.

“ Halifax “ “ —Accom. : 11.08.

Express : 14.52.

La route conduisant au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père est maintenant un chemin de première classe.

### HORAIRE DES OFFICES AU SANCTUAIRE.

Dimanches et fêtes d'obligation :—Grand'messe : 9½ hrs.  
en hiver 9¼ hrs.

Vêpres et vénération de la relique de sainte Anne : 2 hrs.

Jours ouvriers :—Dernière messe ; en été 7½ hrs. en hiver 8 hrs.

Récitation des prières à sainte Anne, avec recommandations chaque jour, le matin après la dernière messe. (40 jours d'indulgence).

### TARIF.

Offrande de cierges pour être brûlés devant la relique de saint Anne : 10 centins par cierge.

Lampe allumée devant la relique de sainte Anne : 50 centin<sup>8</sup> pour une neuvaine : \$1.50 pour un mois ; \$15.00 pour une année. Cette lampe est à l'huile d'olive.

Honoraires des messes : Grand'messe \$3.00. Messes-basses 50 cts. Acquittées dans le sanctuaire autant que faire se peut.

#### OBSERVATIONS.

Le sanctuaire est ouvert aux pèlerins tous les jours, depuis l'*Angelus* du matin jusqu'à l'*Angelus* du soir ; et on peut vénérer la relique de sainte Anne en tout temps pourvu qu'on en fasse la demande au chapelain.

Les recommandations envoyées par la poste ou autrement sont faites suivant le désir exprimé.

On est invité instamment à signaler par écrit les grâces obtenues par l'intercession de sainte Anne.

---

### A VENDRE.

On peut se procurer au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe au-Père, en s'adressant au curé du lieu, les objets de piété suivants :

1<sup>o</sup> Croix en cuivre de 7 grandeurs, prix de 5 à 25 cts. pièce ou de 40 à \$2.00 la doz.

2<sup>o</sup> Christs en nickel de 3 grandeurs, prix 30, 35 à 45 cts. pièce ou \$3.50, \$3.80, et \$5.00 la doz

3 Chapelets de 7 espèces, prix de 5 à 20 cts. pièce ou de 50 cts à \$1.50 la doz.

4<sup>o</sup> Cœurs en vermeille de 4 grandeurs, prix 75 cts., 85 cts. \$1.00 et \$1 15 pièce.

5<sup>o</sup> Bénitiers de 2 espèces, prix 20 et 25 cts pièce ou \$2.00 et \$2.50 la doz.

6<sup>o</sup> Images de Ste Anne, prix de 2 à 15 cts. pièce ou de 20 cts. à \$1.50 la doz.

7<sup>o</sup> Oratoires de Ste. Anne, prix 5 et 10 cts. ou 50 cts. et \$1.00 la doz.

8<sup>o</sup> Médailles e Ste Anne, prix de 1 à 3 cts. ou de 10 à 30 cts. la doz.

9<sup>o</sup> Médailles diamantines de Ste. Anne, prix 10, 15 et 20 cts. pièce, ou \$1.00, \$1.50 et \$2.00 la doz.

10<sup>o</sup> Médaillons de Ste Anne, prix 15, 20, 30 et 40 cts pièce, ou \$1.50, \$2.00, \$3.50 et \$4.50 la doz.

1<sup>o</sup> Photographies de l'église et du presbytère de Ste. Anne de la Pointe-au-Père.

Extérieur et intérieur de l'église et du presbytère, 3 vues séparées.

No. 1 Grandeur de  $4\frac{1}{2} \times 6\frac{1}{2}$  pcs. 30 cts. pièces ou 75 cts. les 3 ou \$2.50 la doz.

No. 2 Grandeur de  $2\frac{1}{2} \times 3\frac{1}{2}$  pcs. 10 cts pièces ou 25 cts les 3, ou \$1.00 la doz.

Tous ces objets de piété ont été préparés à Paris, expressément pour notre sanctuaire, et ils sont tous à l'effigie du sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père

REÇU. LE

3 JUILL. 1975

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE  
DU QUÉBEC